

l'infodoc part à la conquête de nouveaux territoires

L'information numérique entraîne les professionnels de l'infodoc dans l'obligation perpétuelle, face aux utilisateurs, de s'adapter et d'anticiper. Au fil des évolutions, de nouveaux territoires s'offrent même à leurs compétences.

l'âge de l'accès

durant ces dix dernières années, comment le métier de documentaliste a-t-il évolué, comment s'est-il orienté ? Il n'y a pas de réponse unique, à part le fait que les documentalistes sont toujours bien présents, leur association professionnelle – l'ADBS – est plus vivante que jamais, les formations se développent... Bref, Google n'a pas été aussi destructeur que prévu. Il faut bien sûr nuancer le propos : pour la plupart des documentalistes, le quotidien a sensiblement changé, le cœur de métier s'est déplacé et l'utilisateur prend la première place. La situation économique ne va guère arranger la situation, déjà difficile, de certains professionnels ou de certains services en entreprise. Mais quels sont les facteurs du changement ? En somme, qu'avez-vous fait de ces dix ans ?

un environnement numérique de plus en plus présent

Ces dix dernières années sont marquées par plusieurs phénomènes qu'il est possible de résumer selon l'expression *l'âge de*

l'accès : c'est Jeremy Rifkin, économiste états-unien, qui en 2000 prédisait cet âge de l'accès, nouvel âge économique fondé sur le droit d'usage (1). Voici quels sont ces phénomènes, conséquences d'un environnement numérique de plus en plus présent :

- Le mouvement des archives ouvertes, associé au phénomène du logiciel libre, rendu possible par la mise en place de normes et standards tel OAI-PMH (2).

- La visibilité de l'information grâce à internet : référencement par les moteurs de recherche, emploi des métadonnées, développement des portails d'information.

- La personnalisation des produits d'information : le moteur de recherche Google propose Google Scholar, Google Book Search, Google Actualités, Google Alert, Google Knol. Ce phénomène de personnalisation est aussi dû à une individualisation croissante de la société dans son ensemble.

- La convergence du marché de l'information devient de plus en plus nette : les acteurs de ce marché – éditeurs, fournisseurs, spécialistes de l'information... – voient leur nombre diminuer.

- La complexité du droit de l'information : de nouveaux modèles légaux, tels les contrats de licence Creative Commons (3) ou des consortiums, se mettent en place.

Ces différents phénomènes introduisent des évolutions techniques, économiques et juridiques avec des interactions continues. Les professionnels de l'information s'adaptent à cet environnement. Ils mettent en avant leur expertise en matière de filtrage et de recherche d'information, développent des réseaux de compétences, se spécialisent de plus en plus.

les tendances d'avenir

La convergence des différents métiers de l'information, déjà constatée ces dernières années, est un phénomène réel. Bibliothèques, services de documentation et d'archives, musées mettent leurs ressources en commun, avec par exemple les projets de numérisation qui se développent dans un grand nombre de pays - Europeana est un exemple parmi d'autres - ou des projets de conservation de leurs collections. Cette confluence des intérêts se vérifie aussi sur le plan associatif avec la nécessité de traiter en commun d'un thème unique, vu sous plusieurs angles. C'est une tendance actuelle très nette notamment au sein de la Fédération internationale des bibliothèques (Ifla). Cela se vérifie également au niveau des pays :

- Fusion d'associations nationales. C'est le cas en Suisse avec la nouvelle association Bibliothèque Information Suisse.

- Création d'organismes fédérateurs. En France avec l'Interassociation archives-bibliothèques-documentation, en Allemagne avec Bibliothek Information Deutschland, en Grande-Bretagne avec Chartered institute of library and information professionals.

- Agrégation de services d'archives et bibliothèques nationales. Au Canada, avec la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Le lobbying devient une action prioritaire. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), un des axes d'action actuels de l'Ifla, constitue un excellent moyen pour nos professions d'influencer les sphères politiques. Processus en cours, le SMSI est une suite d'initiatives individuelles ou communes